



**Formation spécialisée de Lille
du vendredi 6 décembre 2024**

Madame le Président,
Madame le Procureur,
Monsieur le Directeur de Greffe,
Mesdames et Messieurs les membres de la FS du TJ de Lille,
Mesdames et Messieurs,

Le 5 juin dernier, l'UNSA SJ a dénoncé l'incompréhension de tous devant le projet du nouveau palais de justice de Lille qui allait être sous-dimensionné par rapport au besoin de la juridiction actuelle.

L'UNSA SJ a déploré également un manque de communication sur l'évolution du projet initial auquel doit être adjoint un bâtiment annexe devenu incontournable.

Vous aviez annoncé, madame la Présidente, une présentation prochaine du micro-zoning.

Depuis, le macro-zoning semble avoir été revu, une modification concernerait le service du JAF qui, à la demande de l'APIJ, rejoindrait le nouveau palais.

C'est la rumeur qui a renseigné les personnels du service du JAF bien après une communication transmise aux avocats.

L'UNSA SJ souhaiterait connaître l'état actuel du macro-zoning et son incidence sur la finalisation du micro-zoning.

Une autre problématique importante est apparue aux représentants du personnel lors de la réunion préparatoire de cette instance.

Elle concerne les agents de sécurité pour lesquels se pose la question de leur formation et de leur recrutement, qui apparaissent parfois inadaptés pour le Tribunal judiciaire de Lille.

L'UNSA SJ se joint aux autres organisations syndicales pour dénoncer cette situation qui sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la formation spécialisée du CSA de la Cour d'appel de Douai pour que des améliorations soient apportées à l'échelle du ressort.

En vous remerciant pour votre écoute.

L'équipe de l'UNSA SJ